

DEMANDE DE STAGE A DEMANDER AVANT le 21 octobre 2019

STAGES SYNDICAUX INFOS & INSCRIPTION MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (A RECOPIER MANUELLEMENT)

Nom - Prénom

Grade et fonction

Etablissement ou service

A Monsieur le Recteur

s/c de

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires

à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

le jeudi 21 novembre 2019

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au **SNEP, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux**

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A..... le

Signature :

Demande à donner à votre chef d'établissement

CE CONGE EST DE DROIT

Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.

Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande au Recteur (veillez à ce qu'il le fasse).

Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage.

DATE LIMITE POUR CE STAGE : 21 octobre 2019 (1) "A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)

Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

N'oubliez pas l'inscription au S.N.E.P. local le plus rapidement possible : des stages ont été annulés vu le nombre insuffisant de participants alors que des collègues avaient omis de s'inscrire au S.N.E.P. local ! (Talon ci-dessous ou par mail).

Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTOCENSURE, faite tout de même la démarche.

Venez nombreuses et nombreux

Très important pour prévoir l'organisation du stage :

INSCRIPTION SNEP AU STAGE SYNDICAL

Date : 21 novembre 2019	–	Lieu : SNEP 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux	–	horaires : 9h- 17h
Nom :	Prénom :			
Etablissement :				
Adresse pers. :				
Tél :				
Mél :				
Informations ou questions :				
INSCRIPTION				
Demande de congé à donner à son établissement et inscription auprès du SNEP par mail à s3-bordeaux@snepfusu.net				